

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
du 23 janvier 2019**

**PROCES VERBAL**

L'Assemblée Générale Ordinaire des adhérents de l'Association GYMNASTIQUE BRYARDE s'est réunie le mercredi vingt-trois janvier deux mille dix-neuf, à dix-neuf heures trente minutes, en la salle René Decroix au 72, rue de la République à Bry-sur-Marne, sur convocation adressée à l'ensemble des adhérents par messagerie électronique ou par courrier.

Il a été établi une feuille de présence, certifiée conforme par la Présidente de séance, émargée par chaque adhérent entrant en séance, qui fait ressortir que 75 adhérents sont présents ou représentés.

Sont déposés sur le Bureau de l'Assemblée et mis à la disposition des participants :

- les statuts de l'Association,
- un exemplaire de la convocation, stipulant l'ordre du jour,
- les pouvoirs envoyés par les adhérents absents et souhaitant être représentés,
- la feuille de présence, dûment émargée par les adhérents présents et par ceux possédant des pouvoirs.

Il est tout d'abord procédé à la constitution du Bureau de l'Assemblée.

Après délibération, l'Assemblée nomme, à l'unanimité, Béatrice ERULIN en qualité de Présidente et Muriel PAUL en qualité de Secrétaire.

L'Assemblée Générale étant ainsi régulièrement constituée, la Présidente ouvre la séance en rappelant les divers points mis à l'ordre du jour :

1. Rapport d'activité 2017/2018
2. Résultats financiers 2017/2018- Quitus
3. Affectation du résultat
4. Prévisions 2018/2019
5. Nomination de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration
6. Ratification de la nomination des membres du bureau
7. Questions diverses

Après avoir remercié les adhérents présents à l'Assemblée générale, la Présidente procède à la lecture du rapport d'activité 2017/2018.

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice écoulé, l'Association a dû s'adapter aux nouveaux créneaux horaires négociés avec la Mairie et faire face à nouveau à une baisse des adhésions.

Pour compenser la perte du créneau du lundi 20h30-21h30, il a été proposé 2 cours le vendredi soir, dont un cours de Pilates qui a rencontré un large succès.

La Présidente informe les adhérents qu'à la suite de notre demande effectuée en octobre 2017 auprès de la Mairie, une subvention exceptionnelle de 1.000 € nous a été accordée par le Conseil Départemental. Cette subvention nous a permis de minimiser notre déficit. Nous avons pour l'exercice 2018-2019 renouvelé une demande de subvention auprès du Service Jeunesse et Sports de la Mairie.

La Présidente informe également l'assemblée qu'il va être procédé au renouvellement du mandat de deux administrateurs et que 2 membres du conseil d'administration, à savoir Muriel PAUL et Hassina OUDJHANI vont quitter l'Association à la fin de la saison. Il faut donc dès à présent songer à leur remplacement. Il est alors demandé à l'assistance si quelqu'un souhaite maintenant se porter candidat. Personne ne se proposant, il est donc envisagé d'envoyer par mail aux adhérents une demande de candidature.

Le Président rappelle aux adhérents que l'usage du téléphone durant les cours, sauf cas d'extrême urgence, est déconseillé.

Puis, la Présidente donne la parole à la Trésorière Adjointe de l'Association, Sylvie RIZZA, pour la présentation des résultats financiers de l'exercice écoulé et des prévisions pour l'exercice 2018/2019.

Il est porté à la connaissance des adhérents que le résultat de l'exercice 2017/2018 est déficitaire et que cumulé aux résultats des années antérieures, le compte de résultat est négatif.

Ces lectures effectuées et après avoir apporté les précisions et les réponses aux questions posées, la Présidente fait procéder au vote des résolutions. Lecture est faite par Muriel PAUL (secrétaire) :

#### **Première résolution**

Après lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport d'activité de l'Association pour l'exercice 2017/2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Deuxième résolution**

L'Assemblée générale, après avoir examiné les données financières 2017/2018, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Bureau, et approuve dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, les comptes de l'Association arrêtés au 31 août 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Troisième résolution**

Le résultat de l'exercice 2017/2018 fait apparaître une perte de 916,25 €. L'Assemblée décide d'affecter en totalité cette somme au compte « report à nouveau. Le résultat, cumulé aux exercices précédents, ressort donc négativement à 1.264,59 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Quatrième résolution**

La Présidente précise, qu'à ce jour, l'Association compte 159 adhérents. Les ressources ainsi engendrées (adhésions + cotisations) s'élèvent 26.151 € et composent la totalité du budget prévisionnel pour l'exercice 2018/2019.

Ainsi que décidé par l'Assemblée Générale du 24 janvier 2018, il est rappelé que pour l'exercice 2018/2019 les adhérents ont versé, la somme de :

- 30 euros au titre de l'adhésion annuelle à l'Association ;
- 170 euros pour 2 heures de cours par semaine, si habitant la commune de Bry-sur-Marne ;
- 190 euros pour 2 heures de cours par semaine, si non habitant de la commune de Bry.
- 200 euros pour 3 heures de cours par semaine, si habitant la commune de Bry-sur-Marne ;
- 220 euros pour 3 heures de cours par semaine, si non habitant de la commune de Bry.

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel de l'exercice 2018/2019 pour un montant total de 26.249 €. L'Assemblée donne son accord pour que ce budget soit engagé dans son détail et dans sa totalité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Cinquième résolution**

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur, arrivé à échéance, de Béatrice ERULIN. Son mandat d'une durée de quatre années, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes 2021/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Sixième résolution**

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur, arrivé à échéance, de Anne-Marie SCHNEIDER. Son mandat d'une durée de quatre années, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes 2021/2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **Septième résolution**

En tant que de besoin et conformément aux statuts, l'Assemblée Générale ratifie la nomination de

- Béatrice ERULIN en qualité de Présidente du Conseil d'Administration et du Bureau
- Hassina OUDJHANI en qualité de Trésorière de l'Association
- Anne-Marie SCHNEIDER en qualité de Secrétaire du Conseil d'Administration et du Bureau
- Sylvie RIZZA en qualité de Trésorière Adjointe
- Chantal CANNESSON en qualité de Secrétaire Adjointe
- Muriel PAUL en qualité de Secrétaire Adjointe

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A l'issue de ce vote, la Présidente donne la parole aux adhérents pour d'éventuelles questions ou suggestions.

Benjamin et Mathilde suggèrent que l'on devrait envisager de changer le nom de l'Association afin de le rendre plus attractif.

La Présidente prend note de cette remarque et propose de se tourner vers les adhérents pour qu'ils nous soumettent des noms. Il est précisé que le changement de nom, une fois celui-ci trouvé, sera soumis au vote de la prochaine assemblée et qu'il faut aussi être conscient que cela entraîne notamment des modifications statutaires, divers changements (documents, tampon, site Internet), certains avec frais.

Mathilde informe l'assistance qu'il lui serait possible, pour la rentrée prochaine, de donner un cours de Pilates supplémentaire ainsi qu'un cours de Yoga en journée.

La Présidente précise que cette proposition est envisageable à condition de trouver une salle qui puisse accueillir ces 2 cours. Une demande auprès de la Mairie va être faite en conséquence.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 20 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit. Il est signé par les membres du bureau de l'Assemblée Générale.

La Présidente

La Secrétaire

Béatrice ERULIN

Muriel PAUL